Objectifs pour 3 saisons

Montée des équipes A, B et C

L'équipe A en DRH.
L'équipe B en 2ème division.
L'équipe C en 3ème division.

L'équipe B est le réservoir de la A donc elle sera constituée par des joueurs d'expérience capable de jouer en A quand le besoin est là mais aussi en priorité de jeunes joueurs.
L'équipe C est constituée de joueurs dont la motivation n'est plus à démontrer et il n'est pas exclu que le 14ème homme de la A soit un joueur pris en C.

A rappeler un joueur ne choisit pas l'équipe dans laquelle il veut évoluer il est au service du club et il a le devoir d'honorer la convocation qui lui est faite.

Signer un règlement intérieur du club.
(Annexe 1)

Etablir des liens avec les clubs voisins
(Annexe 2)

Les jeunes
(Annexe 3)

Encadrement sportif
(Annexe 4)

Encadrement administratif
(Annexe 5)

Suivi des joueurs
(Annexe 6)

Composition des équipes
(Annexe 7)

Site Internet
(Annexe 8)

Festivités
(Annexe 9)

Les jeunes
(Annexe 10)

Les sponsors
(Annexe 11)
Les vétérans
(Annexe 12)

Annexe 1

Engagement du club

Les dirigeants de l'USS, par la voie de son Président, s'engagent à œuvrer pour le club dont les principaux fils conducteurs sont :

L'esprit de famille et la convivialité.
La rigueur et l'engagement.
Le respect de chacun.
La motivation et l'envie de gagner.
La solidarité et la loyauté.
L'esprit Fair-Play qui doit animer chacun dans la pratique du sport.

Ainsi pour que le club puisse fonctionner dans les meilleures conditions, il est important que tous les acteurs de la vie du club

Acceptent de se soumettre à quelques règles simples.

Licence

Afin de pratiquer le football au sein du club, tout licencié à l'USS doit avoir :

Pris connaissance et signé le règlement intérieur du club (représentant légal pour les mineurs).
Acquitté le montant de la cotisation avant toute participation à une rencontre officielle.
Passé la traditionnelle et obligatoire visite médicale.
Restitué à son dirigeant la licence signée et tamponnée par son médecin
Tout cas particulier ou relatif au montant de la cotisation, sera examiné par le bureau.

Le rôle de chacun

Le joueur :

Tout joueur adhère au club pour prendre plaisir à la pratique du football dans un bon état d'esprit et dans les règles élémentaires de la vie associative et sportive. Il est tenu de :

Participer aux entraînements et aux matchs
Respecter les dirigeants, les arbitres, les adversaires, les spectateurs et ses équipiers.
Prévenir l'entraîneur au moins 48h à l'avance en cas d'empêchement (Sauf cas de force majeure).
Accepter les décisions prises par les entraîneurs, coaches, éducateurs et dirigeants.
Participer au maximum à la vie de l'association (tournois, réunions, festivités)
Respecter le matériel et les locaux de notre club ainsi que les locaux des autres clubs
L'esprit d'équipe et de convivialité engendré permettra ainsi d'aboutir à un esprit club.

Le capitaine :

Le capitaine est choisi par l'entraîneur, coach, éducateur et le Président sur les valeurs que défend le club,, sur sa personnalité et ces qualités humaines Nous attendons du capitaine qu'il donne l'exemple à suivre. Il doit être écouté sans discuter par les joueurs qui lui doivent le respect et obéissance.

Il doit être par son comportement un exemple pour les joueurs.

L'entraîneur , l'éducateur

Il a pour tâches la préparation à la pratique du football à tous les niveaux et sous tous ses aspects.
Préparation physique, formation, entraînement technique et tactique, éducation morale et sociale du joueur, pour une bonne intégration dans le groupe.
Le rôle de l'entraîneur ou de l'éducateur :

Choisi par le bureau pour ses compétences techniques et sa qualité humaine, il a toute autorité en matière de choix technique, tactique, pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne.

Il doit être par son comportement un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité.
Il s'efforce d'être présent avant l'arrivée des licenciés.

Il fait en sorte de respecter et de faire respecter les locaux mis à sa disposition et de les rendre aussi propre que possible et de quitter les locaux en ayant pris soin de fermer tout ce qui a été ouvert.

Le coach

Il supplée l'entraîneur
Au cours des matchs, il assure seul ou avec l'entraîneur ou l'éducateur le management de l'équipe .
Demande les changements
Gère les temps de jeux des joueurs avec l'aide d'un dirigeant.
Il a toute autorité sur les joueurs pour faire appliquer les consignes de l'entraîneur.

Le dirigeant.

Il est partie prenante dans la gestion et la bonne marche du club, il doit faire respecter le règlement intérieur, maintenir et faire maintenir en permanence un bon esprit sportif.

<u>Avant les matches</u>

Vérifie la propreté des vestiaires (poubelles vides par exemple)

Prépare les conditions de jeux (filet, drapeaux, ballons)
Vérifie le traçage des lignes.
Accueille la délégation du club visiteur et l'arbitre (mise à disposition des locaux…)
Assure la préparation du match (présence des licences, assure le volet sécurité et la trousse à pharmacie de l'équipe, boissons pour les équipes…)
Veille à ce que les tenues du club soit portées et respectées
Assure écoute auprès des familles et des joueurs (notamment des enfants)

Au cours des matchs et / ou des entraînements
Il épaule l'entraîneur, le coach ou l'éducateur, mais n'intervient pas dans le management de l'équipe.
Il a toute autorité sur les joueurs pour faire appliquer les consignes de l'entraîneur, du coach ou de l'éducateur en leur absence.
Il peut émettre un avis auprès de l'entraîneur, du coach ou de l'éducateur.
Après les matches
Il range le matériel sorti
Il reconduit l'arbitre
Il récupère et compte les maillots
Il vérifie qu'aucune dégradation n'a été commise
Il signale toutes anomalies au président.

Les parents (représentant légal pour les mineurs)
En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leur enfant. La sécurité des enfants passe par leur implication au sein du club. Les parents doivent :
Pour les rencontres à domicile et les entraînements.
Accompagner leurs enfants sur les lieux des entraînements et des matchs.
Avant de quitter leur enfant, ils s'assurent que l'encadrement est présent.
Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînements et de matchs.
Prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard.
En dehors des horaires fixés par les éducateurs, la responsabilité de l' USS n'est pas engagée.
En cas de retard, préciser à l'enfant de les attendre dans l'enceinte du club à côté des vestiaires.

Pour les rencontres à l'extérieur :
Accompagner l'équipe le plus souvent possible et/ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs avant le départ. (respecter le planning)
Fournir à l'enfant une tenue vestimentaire de rechange propre ainsi qu'une paire de chaussures.
les chaussures à crampons sont interdites dans les véhicules des accompagnateurs.
En cas d'absence pour un match, prévenir le dirigeant 48h à l'avance (sauf cas de force majeure)
Ne pas intervenir dans la prise de décision des responsables ou dirigeants du club.

Entraînements

La présence et l'assiduité aux entraînements sont demandées.
Le joueur arrive 10 minutes avant le début officiel et doit être prêt pour l'heure fixée au préalable.
Sa tenue doit être adaptée à la pratique de notre sport, crampons si besoin, protège-tibias, short, baskets, survêtements et affaires chaudes pendant la saison hivernale.
Sa tenue ne doit pas constituer un danger pour lui et ses camarades. Tout objet (montre, bague, chaîne, boucles d'oreilles, bracelets…) est formellement interdit lors de la pratique du football.
S'il ne peut pas participer à l'entraînement, il est tenu d'en informer l'éducateur de sa catégorie.
En cas d'intempéries ou d'incertitudes sur le déroulement d'une rencontre , le joueur doit se renseigner auprès de son entraîneur.

Matchs

La présence régulière aux entraînements est nécessaire pour pouvoir participer aux matchs.
Le joueur arrive à l'heure qui lui a été communiquée.
A partir de son entrée dans les vestiaires le joueur est sous l'autorité de l'entraîneur ou de l'éducateur. Il est dans son match !
Après l'échauffement et à la mi temps chaque joueur rentre directement aux vestiaires pour recevoir les consignes.
Chaque joueur doit avoir tout son matériel de footballeur
Sa tenue doit être adaptée à la pratique de notre sport et à l'identité de notre club.
Il doit avoir les chaussettes remises en début d'année ainsi que son short et en possession de ses protège-tibias et de ses chaussures adaptées au terrain.

Le maillot sera remis au début de la rencontre.

Sa tenue ne doit pas constituer un danger pour lui et ses camarades. Tout objet (montre, bague, chaîne, boucles d'oreilles, bracelets…) est formellement interdit lors de la pratique du football.

Tout joueur doit respecter les décisions de l'arbitre sans aucune protestation

Tout joueur doit garder une attitude irréprochable, vis-à-vis, des adversaires, des spectateurs, de ses équipiers, des dirigeants coach et entraîneur.

Tout joueur averti par un carton jaune ou expulsé par un carton rouge pour des raisons autres qu'un excès d'engagement dû à notre sport se verra automatiquement responsabilisé de sa faute et devra dédommager le club de la somme due et payée par le club, auprès du district.

Nous nous réservons le droit de suspendre un joueur qui ne respecte pas ces 3 dernières règles.

Vestiaires

Les joueurs s'engagent à respecter les locaux mis à leur disposition

Tout acte de vandalisme ou de dégradation volontaire implique la responsabilité de son auteur et sera soumis à une sanction disciplinaire, voire financière.

Il est impératif de ne pas emmener d'objets ou de vêtements de valeur lors des entraînements et des matchs. Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte ou de dégradation à l'intérieur des enceintes de l'association, ainsi que lors des déplacements.

Tout joueur qui sera surpris en train de fouiller, de voler dans le sac d'un de ses camarades ou convaincu de vol sera définitivement exclu du club.

Esprit Sportif et Fair-Play

Apprécier la victoire et accepter la défaite avec objectivité.
Etre sportif dans son comportement, être animé par l'esprit du jeu
Refuser les formes de contestation et de tricherie

En tout lieu et toutes circonstances, tout licencié de l'USS en est le représentant. Il lui appartient d'avoir un comportement et une tenue irréprochables.

Chaque joueur s'engage a être respectueux de toutes les règles précitées et s'engage aux matchs comme aux entraînements à respecter l'adversaire, ses équipiers, ses dirigeants et l'arbitre

Tout joueur qui aura un comportement allant à l'encontre de ces principes pourra faire l'objet de mesures disciplinaires qui peuvent aller de la simple suspension au renvoi définitif. Dans ce dernier cas la licence ne sera pas remboursée.

La vie du club

La vie du club ne s'arrête pas aux matchs et aux entraînements. Pour permettre de développer un projet éducatif, sportif ambitieux, pour garder et améliorer la convivialité au sein du club, nous demandons à chaque membres (joueurs, éducateurs, dirigeants et parents) de participer activement aux différentes manifestations du club proposées tout au long de l'année sportive.

Attestation

JE SOUSSIGNE : RECONNAIT AVOIR LU ET ACCEPTE LES TERMES DU REGLEMENT INTERIEUR

DATE :

Annexe 2

Etablir des liens avec les clubs voisins

Le football est important dans le tissu social de nos communes. L'USS a le devoir de former tous les jeunes du canton intéressés par le football . L'USS est le seul club qui peut assurer une initiation aux jeunes puis avoir des équipes de jeunes.
A partir de ce constat je solliciterai les dirigeants de chaque club afin qu'ils encouragent les jeunes de leur village à faire du Football, mais aussi d'avoir un encadrement communs pour les jeunes.
L'idée est simple l'USS doit être la locomotive du football cantonale et insuffler l'envie de jouer au football à un bon niveau . Un bon niveau de football à Sillé c'est des équipes dans le canton.

Je proposerai une réunion élargie (Présidents, dirigeants, joueurs, entraîneur, capitaine…) pour établir une chartre sur le Football en milieu rural.

Annexe 3

Les jeunes

Ecole de foot.

Rappeler que l'école de football n'est pas une garderie et que le travail proposé par les éducateurs s'inscrit dans le temps.

L'école de foot doit se doter d'un directeur qui en aura la responsabilité sous couvert du Président de l'USS. Il formera une équipe de dirigeants avec des parents, organisera les déplacements,
Elle fonctionnera de manière autonome, appliquera le règlement intérieur
Pour la partie sportive des éducateurs seront des joueurs du club en priorité mais la porte est ouverte pour des joueurs du canton. Les éducateurs du club recevront une formation payée par le club où ils jouent

Equipes par catégorie d'age.

Pour la partie sportive
Un éducateur pilotera toutes les catégories d'age. Chaque catégorie d'age sera encadrée par un éducateur qui recevra une formation payée par le club.
Les éducateurs seront aidés dans leurs tâches par des dirigeants et des parents.
Un planning des rencontres et des déplacements sera remis à chaque joueur

Annexe 4

Encadrement sportif

Un entraîneur général chargé des seniors et avec un regard sur les jeunes
Un responsable sportif des jeunes assistés d'éducateur
Les éducateurs recevront une formation.
Chaque équipe a un coach

Annexe 5

Encadrement administratif

Chez les seniors.
Un dirigeant permanent pour chaque équipe assisté d'un dirigeant de service chaque dimanche sur les 3 équipes seniors.
Un planning sera établi.
Chez les jeunes
Un responsable par équipe assisté par le responsable sportif de l'équipe. Les parents seront pour les déplacements (2 à 3 par saison) un planning sera établi.

(Annexe 6)

Suivi des joueurs

Chaque joueur sera suivi, présence à l'entraînement, dans l'équipe où il évolue, et son temps de jeux

(Annexe 7)

Composition des équipes

L'entraîneur constitue les équipes il peut prendre conseil auprès du capitaine, du coach ou du dirigeant de l'équipe.
C'est l'entraîneur en dernier qui décide de la formation.
En cas de litige le président peut intervenir comme médiateur.

(Annexe 8)

Site Internet

Un site Internet sera créé.

(Annexe 9)

Festivités

Une commission autonome d'organisation sera créée afin d'organiser les festivités (prévoir les dates, les réservation ,commandes publicité …etc.)

2 lotos
Une soirée moules frites
Un barbecue en début de saison
Un barbecue en fin de saison
2 lotos
Une soirée tarot
La galette des rois
Autres….

Après chaque soirée un bilan sera établi.

(Annexe 10)

Les jeunes

Un tournoi pour les jeunes -11, –13 et –15
2 journées découverte du football pour les débutants
Déplacements au MMArena

Dans les équipes jeunes il faut impérativement que tous aient un temps de jeu voisin.
Un jeune doit jouer au minimum 1/3 du temps de la partie.
Le résultat est important mais l'esprit d'équipe est encore plus fort.

(Annexe 11)

Les sponsors

Une commission Sponsors et annonceurs sera mise en place.

De nouveaux sponsors seront sollicités
Ils seront invités à nos soirées
Ils auront un accès gratuit au stade

(Annexe 12)

Les vétérans

Ils font parti du club
Leur fonctionnement est autonome
Ils se doivent de respecter les règlements intérieurs